



## ***Derrière le déplacement de la Joconde... une externalisation qui ne dit pas son nom***

Dans une communication en date du 19 juillet 2019, la direction de l'accueil du public et de la surveillance du musée du Louvre annonçait un renfort en personnel de l'entreprise *Securitas* dont le déploiement était programmé le samedi 20 juillet **uniquement sous pyramide.**

Malgré cette annonce restrictive, dans une communication en date du 21 juillet 2019, la même direction fit état d'un déploiement exceptionnel opéré la veille, le 20 juillet, de salariés de la société *Securitas* à la salle de la Joconde (Galerie Medicis), mettant l'ensemble du personnel ainsi que les organisations syndicales du musée devant le fait accompli. De surcroît, les organisations syndicales de la société prestataire n'ont jamais été consultées en comité social et économique sur cette prestation de service.

Sous cette communication par trop hasardeuse, rendant compte en apparence d'une mesure simplement corrective pour la gestion des flux, se cache en réalité non seulement **une absence d'anticipation relative au déplacement de la Joconde** mais surtout ce qui n'est rien d'autre qu'une **externalisation**, au cœur de notre établissement, de missions rattachées au corps d'accueil, de surveillance et de magasinage de la fonction publique d'Etat.

La CGT-Culture déplore qu'à la faveur de l'été la direction du Louvre ait, par son manque de prévision, provoqué la dégradation des conditions de travail des agents du musée et y ait trouvé motif pour procéder à une externalisation de nos missions statutaires.

Elle rappelle à cet égard que le marché public de services passé en 2018 selon un appel d'offres restreint par l'établissement public du musée du Louvre portant prestations de surveillance (sûreté et aide aux visiteurs) dans les espaces du musée n'inclut dans la délimitation et la définition des espaces intérieurs, ni la salle de la Joconde, où ont été déployés le 20 juillet 2019 des salariés de la société *Securitas* en toute apparence non accrédités, ni les escalators de la région Richelieu.

Par ailleurs, force est de constater que le recours à cette prestation de service qui était annoncé comme exceptionnel se poursuit alors que précisément la direction du Louvre s'était engagée à y mettre un terme dans les plus brefs délais. Une reprise en main de la situation suppose que la direction du Louvre ne renonce pas à la loyauté relative à ses engagements et sorte du dogme de la flexibilité obtenue par l'intensification de la précarité (en établissant, par exemple, pour la nocturne supplémentaire du samedi des contrats de quatre heures) ou encore par des recrutements au fil de l'eau menés au gré des mobilisations des personnels et de leur colère grandissante.

L'exigence impérieuse pour la Direction du Louvre est de tirer les leçons de ses turpitudes en prenant les mesures organisationnelles appropriées, ce qui n'implique en rien de sacrifier nos missions statutaires de service public. En effet, il est évident que cette externalisation ne se justifiait pas quand on sait que la direction du Louvre n'a pas cru bon de suivre les préconisations émises par nos représentants en CHSCT qui consistaient à prôner la fermeture de la salle des Etats au public pendant sa rénovation en y laissant la Joconde ou, à tout le moins, à déplacer cette dernière dans les espaces dédiés aux expositions temporaires dans le hall Napoléon, à l'entrée desquels la gestion des flux peut, d'expérience, être maîtrisée.

L'externalisation intolérable actuellement observée de nos missions ne saurait perdurer. Elle ne fait que révéler une fois de plus le sous-effectif endémique qui sévit au Musée du Louvre et que la CGT-Culture ne cesse de combattre.

Cette situation exige qu'il soit procédé sans tarder à un recrutement d'agents titulaires à qui doivent être dispensés de droit les formations adaptées pour mener leurs missions.

Il est également indispensable qu'une véritable réflexion, fondée sur une réelle écoute des organisations syndicales lors des instances, soit systématiquement menée en amont pour tout grand projet susceptible de créer des dysfonctionnements.

**Comme l'ont déjà signifié nos représentants syndicaux à la direction du Louvre, la CGT-Culture se réserve la possibilité de déposer un préavis de grève et de mener, le cas échéant, une action conjointe avec la CGT *Securitas* aux fins d'obtenir la cessation de la privatisation de nos missions.**

Alors que l'exposition Leonard de Vinci s'avance à grands pas, tous les moyens fondés sur de l'emploi public doivent être mis en œuvre pour faire face à l'hyper-fréquentation.